



# Journal communal de Founex

## Edition d'automne

### Message de la Municipalité

*Le changement de lumière annonce l'arrivée de l'automne, accompagné du ballet de nos vendangeurs et récolteurs dans les vignes et vergers de la Commune. Chaque année, c'est un véritable plaisir pour les yeux, mais aussi pour les sens, car les arômes du raisin et des pommes embaument nos balades matinales.*

*Cette année, l'automne a également marqué le lancement de notre première édition de « Founex en Dialogue », qui s'est tenue à l'Auberge Communale le 23 septembre. Mmes Christa Von Wattenwyl, Municipale, et Lucie Kunz-Harris, Syndic, étaient présentes pour ce premier rendez-vous.*

*L'événement a été un franc succès, et nous en sommes ravis. Divers sujets ont été abordés lors de cette table ronde, notamment les nuisances liées au trafic routier et les préoccupations concernant certaines activités des jeunes sur notre territoire.*

*Bien qu'il ne soit pas toujours possible de proposer des solutions immédiates, il est essentiel pour la Municipalité d'avoir cette plateforme d'échange afin d'écouter les questions, requêtes et suggestions de nos administrés.*

*Nous avons hâte de vous retrouver le samedi 7 décembre à la Maison de Commune pour la deuxième édition et vous souhaitons une agréable lecture du Journal Communal d'automne.*

La Municipalité

### Mise en lumière sur Founex

Il y a deux ans, lors de l'hiver 2022-2023, des craintes planaient quant à une potentielle pénurie d'électricité, faisant qu'en conséquence différentes mesures d'économie d'énergie ont dû être mises en place. Dans ce cadre, l'éclairage public a particulièrement été touché avec l'extinction de nombreux secteurs pendant la nuit. Drastiques de prime abord, ces extinctions ont été assouplies au fil du temps pour qu'un compromis émerge, tant en matière de sécurité sur la voie publique qu'en termes d'économie d'énergie, de confort et de réduction de la pollution lumineuse.

Ainsi, depuis lors des programmations automatiques ont été installées dans tous les secteurs où cela était possible, coupant l'éclairage nocturne entre 23h00 et 5h00. Certaines autres zones conservent quant à elles leur éclairage, mais à raison d'un luminaire sur deux. Enfin, les axes principaux où la sécurité est prépondérante restent allumés tout au long de la nuit.

Continuant dans la voie du compromis, les autorités communales ont accepté le 17 juin dernier un projet visant à remplacer les lanternes des plus anciens luminaires pour leur préférer des modèles à LED moins gourmands. En parallèle, une télégestion sera mise en place dans les secteurs concernés.

Au moment de la parution du présent article, les travaux devraient avoir déjà débuté et vont en principe s'étendre sur les deux prochains mois. A terme, la télégestion de l'éclairage public permettra de maintenir l'éclairage aux passages piétons et aux zones d'approche, tout en procédant à des abaissements ou des extinctions du réseau dans des rues attenantes.

Couplée aux lanternes LED, cette modularité permettra à l'éclairage public d'économiser jusqu'à 72% de sa consommation actuelle, tout en lui donnant la possibilité de s'adapter aux situations exceptionnelles comme les pénuries, et de répondre aux aspects sécuritaires et écologiques.

# ACTUALITÉS & INFOS GÉNÉRALES

## Vers une nouvelle politique de gestion du parc locatif

Depuis l'été 2024, la Municipalité a entamé une réflexion concernant l'ensemble des appartements de la Commune. En effet, dû à leur réalisation à différentes époques et aux politiques en place à ces moments-là, les logements communaux varient considérablement de l'un à l'autre, en termes de modernité, de confort de vie, ou de montant de loyer. L'objectif serait ainsi de les uniformiser sur le long terme.

A l'heure actuelle, les appartements mis en location par la Commune peuvent être divisés en deux catégories :

- les logements « standards », dont le loyer est aligné sur les prix du marché ;
- les logements à loyers dits « modérés », dont le loyer a été fixé en-dessous des prix du marché et l'attribution prioritairement réservée à certaines catégories de personnes.

L'objectif serait de placer l'ensemble des appartements communaux sous un régime de logements « standards » avec l'introduction d'un mécanisme de subvention formalisé pour le parc des logements à loyers dits « modérés ». Dans ce cadre, un réajustement des loyers des appartements « modérés » est ainsi planifié, mais avec l'attribution de subventions.

Cette démarche serait introduite lors du renouvellement de bail des logements concernés, et donc au fil du temps.

La modernisation d'appartements vétustes - dans un immeuble ne répondant plus aux normes d'isolation et d'économies énergétiques - comme c'est essentiellement le cas pour le bâtiment du Chemin des Repingonnes 2, présente un défi particulier. Autrefois école primaire du village, le bâtiment a depuis été réaffecté en immeuble locatif comptant plusieurs logements. Faisant partie du parc d'immeubles à loyers modérés, la mise sur pied d'une étude visant à valoriser la parcelle n° 11 où ce bâtiment est situé, a été proposée au Conseil communal. Cette valorisation aurait entre autres la vertu de fournir une solution au défi de la rénovation du bâtiment et de ses appartements.

En date du 30 septembre écoulé, le préavis relatif à cette étude a été accepté par le Conseil communal.

Nous aurons certainement, au cours de l'année 2025, l'occasion de revenir sur ce sujet.

### Dernière séance du Conseil communal

Lors de sa séance du 30 septembre 2024, le Conseil communal de Founex a :

- Approuvé le préavis N° 038/2021-2026 concernant la révision du règlement de la taxe de séjour et de la taxe sur les résidences secondaires ;
- Approuvé le préavis N° 039/2021-2026 portant sur l'adoption du volet stratégique de la stratégie régionale de gestion des zones d'activités du district de Nyon (SRGZA) ;
- Approuvé le préavis N° 040/2021-2026 relatif à l'arrêté d'imposition 2025 ;
- Approuvé le préavis N° 041/2021-2026 concernant une demande de crédit d'un montant de CHF 45'200.00 en vue d'une étude de faisabilité de mise en valeur de la parcelle N° 11 au Ch. des Repingonnes, afin d'y préserver l'existant et d'y développer des logements protégés, à loyers modérés et à loyers libres.

### Prochaines séances

La dernière séance de l'année aura lieu le lundi 9 décembre 2024, à 20h15.

# ACTUALITÉS & INFOS GÉNÉRALES

## Installation d'un banc commémoratif

En 2022, la Commune a reçu une proposition touchante de la part de la famille de feu M. Hans Frick, habitant de Founex.

En hommage à sa mémoire, elle a en effet souhaité parrainer l'installation d'un banc public portant une discrète inscription de son nom.

Après réflexions quant au choix du banc et son emplacement, il a finalement été convenu de l'ériger à l'Avenue de Bossey, compte tenu du fait que M. Frick appréciait particulièrement ce lieu de promenade et qu'en outre il y manquait un espace de repos.

Le banc en question a ainsi été installé au printemps dernier, et il est désormais à la disposition de tous ceux qui, comme M. Frick, aiment se ressourcer dans la tranquillité de l'Avenue de Bossey.



## Nouvelle borne de recharge

Au cours de l'été, une nouvelle borne de recharge pour véhicules électriques, comptant deux emplacements, a été installée sur le parking du Chemin des Chapelles, situé derrière le cimetière.



Cette nouvelle installation vient s'ajouter à l'offre déjà en place sur le parking de la maison de Commune depuis 2016, permettant de poursuivre les buts fixés par la Municipalité en matière de développement durable.

Profitant du réseau d'autoconsommation du centre communal, ces bornes sont alimentées via l'énergie produite par les panneaux photovoltaïques installés sur les bâtiments communaux non loin. Il s'agit ainsi d'énergie verte 100% renouvelable.

De la même manière que pour les bornes déjà en place à la maison de Commune, un tarif préférentiel peut être obtenu pour les habitants de Founex, sur demande auprès de l'administration communale

# CULTURE & SOCIAL

## Travail social de proximité

Le travail social de proximité a pour but d'accompagner et de soutenir les jeunes entre 12 et 25 ans, dans la transition de l'adolescence à l'âge adulte. À travers des actions et projets ciblés, il favorise l'insertion dans la société, permettant à chacun et chacune d'y trouver sa place en développant ses propres ressources.

Les travailleurs sociaux de proximité (TSP) sont engagés par Espace Prévention La Côte. De la présence dans l'espace public à celle sur les réseaux sociaux, en passant par des actions de prévention ou des projets citoyens, ils et elles interviennent principalement hors du cadre scolaire et de manière complémentaire au personnel des établissements.

Pour notre région, Mme Sofia Fernandez a débuté ses fonctions depuis peu et nous avons eu l'occasion de la rencontrer pour une interview que nous vous dévoilons ci-contre.

Il est à rappeler que ses prestations sont gratuites et confidentielles, basées sur les principes de non-jugement et de libre adhésion.

## Quelques conseils en matière de prévention pour la jeunesse

### Violence, infractions et intimidation

Désirant tester les limites et trouver leur place dans la société, les ados sont confrontés à différents types de violence en tant que témoin, victime ou auteur-trice. Vols, bagarres, insultes ou harcèlement peuvent survenir et il est alors important d'enrayer ces phénomènes le plus tôt possible.

Il y a harcèlement lorsqu'un-e jeune est agressé-e régulièrement sur le plan physique et psychique sur le long terme, soit en face à face, soit sur Internet.

Si un-e mineur-e est victime de violence, il est essentiel qu'il/elle en parle à ses parents, ou à un autre adulte de confiance, et soit soutenu-e. De plus, il est primordial de le signaler.

### Mal-être et déprime

Il n'est pas toujours facile de savoir quand quelqu'un est en souffrance mais il existe des signaux pour réussir à le repérer et pouvoir agir.

Perte de sommeil, agressivité, isolement, changements d'humeur, prise de substances, baisse des résultats scolaires, perte d'intérêt, perte d'appétit.

### Consommation de substances

Plus le premier contact est précoce plus le risque de dépendance augmente.

Alcool : Il est autorisé de vendre ou de remettre bière/vin/cidre aux plus de 16 ans, et des boissons distillées aux plus de 18 ans.

Tabac et cigarettes électroniques : Il est uniquement autorisé de vendre ou de remettre cigarette/e-cigarette/chicha et autres produits dérivés du tabac aux plus de 18 ans.

Cannabis : La loi interdit la production, la remise, la vente et la consommation du cannabis dépassant 1% de THC, au même titre que la plupart des substances psychoactives.

### Sorties nocturnes

Il est autorisé aux moins de 16 ans de sortir jusqu'à maximum 22h00. Lorsqu'ils sont autorisés par leurs parents à participer à une activité après cette heure, les jeunes doivent rejoindre directement leur domicile.

### Etablissements publics

Dès 16 ans, les jeunes ont accès aux cafés, restaurants et bars sans devoir être accompagnés d'un adulte. Une autorisation écrite, datée et signée des parents est nécessaire pour les plus jeunes. L'accès aux boîtes de nuits, aux casinos et paris sportifs est réservé aux plus de 18 ans.

*Extraits du guide pratique « Parents d'ados » édité par Espace Prévention La Côte*

## CULTURE & SOCIAL

### Sofia Fernandez, travailleuse sociale de proximité



Sofia Fernandez, originaire de Lausanne, a grandi dans la campagne vaudoise. Après des études à Lausanne et un master en psychologie obtenu à l'Université de Genève en juin 2024, elle a pris ses fonctions de travailleuse sociale de proximité (TSP) à Espace Prévention la Côte le 1er juillet 2024 pour la région de Terre Sainte. Rencontre avec une passionnée de la prévention.

#### Comment passe-t-on de l'université au job de TSP ?

*Mon master en psychologie de la santé m'a orientée vers la promotion de la santé et la prévention des risques. Je m'intéresse à l'approche proactive de la santé, particulièrement auprès des jeunes. Le côté généraliste de la prévention me permet de toucher à plusieurs domaines et de collaborer avec divers partenaires.*

#### Comment concevez-vous votre travail ?

*L'essentiel de ma mission est de créer des liens avec les jeunes de 12 à 25 ans. Cette fourchette d'âge étant assez large, les problématiques et demandes peuvent être très variables. Cependant, nous fonctionnons sur le principe de la libre adhésion : ce sont eux qui doivent solliciter nos prestations. Ma stratégie s'articule autour de plusieurs axes. Tout d'abord, je m'investis dans le travail de rue pour me faire connaître. Ensuite, je m'efforce de créer des liens solides avec les écoles et les communes. Je mets également en place des actions concrètes, comme des stands de prévention et d'information. Enfin, je travaille constamment au renforcement de la communication pour atteindre efficacement notre public cible.*

#### Quelles sont les thématiques de prévention que vous allez aborder ?

*Nos thématiques sont nombreuses et évoluent en fonction de l'actualité et des besoins exprimés par les jeunes ou les communes partenaires. Actuellement, je me concentre sur la santé mentale et le harcèlement, profitant du mois dédié à cette cause. Mais notre champ d'action est vaste : nous abordons aussi des sujets comme la santé sexuelle ou les addictions au tabac et aux cigarettes électroniques. Nos stands sont conçus pour susciter des discussions sur la prévention et la santé, quel que soit le thème principal abordé. Cette approche nous permet d'adapter notre message et nos interventions aux préoccupations les plus pressantes de notre communauté.*

#### Quelles sont les prestations que vous offrez aux jeunes ?

*Nos services couvrent plusieurs domaines essentiels pour le développement et le bien-être des jeunes. Nous les accompagnons dans leur recherche d'emploi ou d'apprentissage, les aidant à rédiger leur CV et leur offrant un suivi individuel. Nous leur apportons également un soutien précieux dans leurs démarches administratives, financières ou de recherche de logement. Par ailleurs, nous encourageons vivement leur créativité et leur esprit d'initiative en apportant notre appui à leurs projets personnels, qu'il s'agisse de créer un skate park ou d'organiser un événement. Enfin, nous offrons une écoute attentive et un suivi individuel confidentiel, créant ainsi un espace sûr où ils peuvent s'exprimer librement.*

#### Quels sont vos objectifs ?

*Mes priorités sont multiples et interconnectées. Avant tout, je cherche à prévenir la marginalisation des jeunes en les accompagnant dans leurs démarches dans un esprit de dialogue ouvert et constructif. Je m'efforce constamment de me faire connaître et de créer des liens solides au sein de la communauté. Mon ambition est de stimuler la création de projets innovants qui répondent aux besoins et aux aspirations des jeunes. Je souhaite également approfondir certaines thématiques de prévention pour offrir un soutien plus ciblé et efficace. Enfin, je considère qu'il est crucial de sensibiliser les parents à mon travail, afin qu'ils puissent en informer leurs enfants et faciliter ainsi le dialogue intergénérationnel.*

#### Comment vous trouver ?

*Etant rattachée à Espace Prévention la Côte, mes bureaux se situent à Nyon. Cependant, mon approche est résolument mobile et flexible. Je tiens une permanence tous les jeudis de 17h à 19h à la Baraka, le centre des jeunes et de loisirs de la Terre Sainte, à Commugny, mais mon travail ne s'arrête pas là. Je suis régulièrement présente sur le terrain, que ce soit au bord du lac, sur les terrains de sport, dans les gares ou aux arrêts de bus. Les jeunes peuvent également me contacter facilement via les réseaux sociaux, notamment Instagram, par e-mail ou WhatsApp. Il est important de souligner que je travaille de manière indépendante, sans être rattachée aux écoles ou aux autorités, ce qui me permet d'établir une relation de confiance unique avec les jeunes.*

#### Un dernier mot ?

*J'encourage vivement tous les jeunes à me contacter sans la moindre hésitation. Il n'y a pas de question bête ou insignifiante. Si je n'ai pas la réponse immédiate à une interrogation, je m'engage pleinement à la chercher avec eux. Ma porte est toujours ouverte.*

Sofia Fernandez - Travailleuse sociale de proximité  
079 193 00 43 - [sofia.fernandez@avasad.ch](mailto:sofia.fernandez@avasad.ch)



## CULTURE & SOCIAL

### Nos seniors à l'honneur

#### Jubilé des 90 ans

Comme à son habitude, la Municipalité tient à célébrer les nonantièmes anniversaires de ses concitoyennes et concitoyens, et les invite ainsi au sein de la maison de Commune, le temps de partager un apéritif en fin de matinée.

Dernièrement, notre autorité a ainsi pu rendre ses hommages à deux de ses concitoyennes, à savoir Mme Christiane Desbaillet et Mme Luise von Gunten, qui ont respectivement fêté leurs anniversaires les 26 juillet et 19 septembre derniers.



Mme Christiane Desbaillet  
à sa cérémonie du 29.07.2024



Mme Luise von Gunten  
à sa cérémonie du 23.09.2024

Jusqu'à présent, 6 autres de nos concitoyennes et concitoyens ont par ailleurs passé ce cap symbolique cette année. Nous leur souhaitons encore une fois nos meilleurs vœux.

#### Jubilé des 100 ans

Le 18 juillet 2024, Mme Maria Morandi a quant à elle fêté son centième anniversaire, rejoignant le cercle très fermé des centenaires de Founex.

En cette occasion, des représentants de la Préfecture du district de Nyon se sont joints à la délégation de la Municipalité afin d'honorer comme il se doit cet exceptionnel anniversaire, célébré au sein de son domicile.

### Sortie des Aînées et des Aînés du 26 septembre 2024

Cette année, la sortie des seniors du village s'est dirigée vers la Fondation Pierre Gianadda à Martigny, pour y faire la visite libre de l'exposition « Regards croisés - Cézanne-Renoir », ainsi qu'une balade au sein des jardins de la Fondation.

Par la suite, ils ont pu profiter du cadre idyllique de la Vallée du Rhône au sein de la Commune de Vétroz, le temps d'y déguster une raclette accompagnée de crus locaux.



## CULTURE & SOCIAL

# Campagne STOP SUICIDE 2024 : « Et toi, comment tu prends soin de toi ? » #LÀPOURTOI2024

*Nous vous relayons ci-après un communiqué de l'association Stop Suicide, qui chaque année organise une campagne de prévention en cette période.*

\*\*\*

A l'occasion de la journée mondiale de prévention du suicide (10 septembre), STOP SUICIDE lance sa campagne #LÀPOURTOI2024 sur l'impact positif des ressources personnelles, aussi appelées « facteurs protecteurs » sur la santé mentale des jeunes !

Le suicide est une thématique taboue, alors qu'il s'agit de la **première cause de mortalité** chez les **jeunes de 15 à 29 ans en Suisse**. Il est donc primordial de déstigmatiser ce sujet et de sensibiliser chacun et chacune à la prévention. Ainsi, chaque année, STOP SUICIDE, association de prévention du suicide des jeunes, met en avant une thématique différente dans le cadre de sa campagne #LÀPOURTOI.

Cette année, les facteurs qui protègent la santé mentale sont mis en avant, notamment les **relations interpersonnelles** et le soutien social qu'elles permettent. Ces **multiples ressources** font référence aux éléments qui réduisent la probabilité qu'une personne envisage le suicide en **impactant positivement son bien-être**.

Pour en parler, STOP SUICIDE se tourne vers de **jeunes créateurs et créatrices de contenu suisses**, afin de traiter cette thématique par et pour les pairs. En répondant à la question « Et toi, comment tu prends soin de toi ? » à travers de courtes vidéos, ils et elles partagent leurs expériences sur la façon de traverser les périodes difficiles et vers quelles ressources personnelles se tourner pour avoir du soutien.

Des **sportif-ves** aux **chanteur euses** en passant par des **tiktokeur-euses**, une variété de domaines sera illustrée pour sensibiliser un maximum de jeunes et montrer que nous sommes **toutes et tous concerné-es par la santé mentale**. Vous retrouverez notamment le tiktokeur Leo Monferini, la chanteuse Marie Jay, le tatoueur Lavierapide ou encore l'influenceur Mathis Thalmann !

En parallèle de cette campagne de prévention en ligne, STOP SUICIDE se déplace sur le terrain pour aller à la rencontre des jeunes. La liste des événements auxquels l'association participe ainsi que les vidéos de la campagne sont à retrouver sur [stopsuicide.ch](https://stopsuicide.ch) ainsi que sur Instagram, TikTok et LinkedIn.

Besoin d'aide ? Ne restez pas seul-e : appelez le 143 (adultes) ou le 147 (jeunes) 24h/7j



# AGENDA & DIVERS

**Samedi 2 novembre 2024****Championnat Mario Kart**

Le tournoi organisé par Founex Loisirs fera son retour à la salle de spectacles. Il sera ouvert à deux catégories de joueurs (6-12 ans / 12 ans et +) qui s'affronteront tout au long de la journée.

**Mardi 12 novembre 2024****Après-midi « Jeux »**

Les bénévoles de Founex organiseront leur dernière après-midi de l'année consacrée aux jeux de société ou de cartes, à la salle de spectacles. De 14h à 17h - Pâtisseries maison offertes

**Mercredi 20 novembre 2024****Atelier lanternes**

Le traditionnel atelier de fabrication de lanternes destinées aux enfants aura lieu au foyer-cuisine de la salle communale, durant l'après-midi.

**Samedi 23 novembre 2024****Soirée raclette**

La soirée familiale de Founex Loisirs aura lieu à la salle de spectacles et débutera dès 18h00 avec le cortège des lanternes fabriquées par les enfants quelques jours plus tôt.

**Dimanche 8 décembre 2024****Lotos de Founex**

Les habituels lotos de fin d'année organisés par l'Helvétique et Sortie 10 auront lieu à la salle de spectacles. L'ouverture des portes aura lieu, pour chacun, à 12h30.

**Samedi 14 décembre 2024****Mercredi 11 décembre 2024****Visite du Père Noël**

Le Père Noël fera sa visite annuelle aux enfants, dans la cour du centre communal, entre 16h00 et 18h00.

Consultez régulièrement le calendrier des manifestations locales sur le site internet de la Commune [www.founex.ch](http://www.founex.ch), section « Vivre à Founex », ou via le QR code ci-contre.



## Subvention pour l'arrachage et le remplacement de lauriers

La Région de Nyon a lancé une subvention extraordinaire ayant pour but l'arrachage et le remplacement de haies de lauriers par une espèce indigène. La laurier est en effet considérée en tant qu'arbuste envahissant nuisant à la biodiversité.

Valable pour cet automne uniquement, ce subside est un encouragement à l'attention des propriétaires n'ayant pas déjà franchi le cap avec un autre projet subventionné. Dans ce cadre, l'aide financière proposée par la Région est fixée à hauteur de CHF 45.00 par mètre linéaire de laurier remplacé. Le délai de dépôt des demandes de subvention est fixé au 15 décembre 2024.

En cas d'intérêt, nous vous invitons à consulter la page thématique « Action de terrain pour la biodiversité » sur le site de la Région de Nyon, [www.regiondenyon.ch](http://www.regiondenyon.ch), ou de vous y rendre directement au moyen du QR code ci-contre. Vous y trouverez tous les renseignements nécessaires quant à cette subvention, notamment les conditions d'octroi et les documents à fournir.

